INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 16 février 2022**

* Les marchés actions européens sont repartis à la baisse, de nouveau pénalisés par la crise ukrainienne. Le CAC 40 a cédé 0,21% à 6 964,98 points. L'Euro Stoxx 50 a reculé de 0,08% à 4 140,39 points. Même défiance à Wall Street où le Dow Jones abandonne 0,6% et le Nasdaq 1%.
* La communauté internationale et les marchés semblent s'être réjouis trop vite. Contrairement aux déclarations de la Russie, les troupes du Kremlin n'ont pas amorcé un retrait de la frontière ukrainienne, a indiqué aujourd'hui l'Otan.
* Dès lors, le risque d'une invasion prochaine de l'Ukraine par la Russie s'est renforcé. Face à une telle éventualité, un sommet européen informel sera organisé demain midi pour évoquer la situation.
* Du point de vue des marchés, une guerre va entrainer des sanctions contre le pétrole russe et, plus globalement, contre les exportations de matières premières du pays. Ces restrictions vont inéluctablement accélérer l'inflation et pénaliser le pouvoir d'achat des consommateurs. Cet après-midi, le baril de Brent bondit de plus de 2% à 95,5 dollars.
* Le conflit russe relègue au second plan les craintes liées à la normalisation de la politique monétaire de la Fed. Les investisseurs ont intégré le scénario d'une intervention plus brutale que prévu de la banque centrale américaine le mois prochain, soit une hausse possible des taux de 50 points de base, alors que l'inflation est au plus haut depuis 40 ans. Dans ce contexte, la publication des " minutes " de la dernière réunion de la Fed est attendue ce soir avec intérêt.
* Coté statistiques, le rebond plus marqué qu'attendu des ventes au détail américaines en janvier (+3,8% après -2,5% en décembre) comme la hausse de 1,4% de la production industrielle américaine au cours du même mois, n'ont pas eu d'impact sur la séance.
* En fin d’après-midi, la livre britannique avance de 0,22% à 1,1947 euro. La devise britannique est soutenue par la perspective d’une hausse plus importante que prévu des taux directeurs de la Banque d’Angleterre (BoE) lors de sa réunion de mars. En effet, la pression monte sur l'institution alors que l'inflation a accéléré à 5,5% en janvier 2022 sur un an, après 5,4% en décembre 2021 et contre un consensus de 5,4%. L’inflation est au plus haut depuis 30 ans au Royaume-Uni.
* Les cours de l'or noir ont accru leurs gains à la suite de la publication des chiffres des stocks américains. L'agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a pourtant indiqué qu'ils avaient augmenté de 1,1 million de barils la semaine dernière alors qu'un recul de 2,2 millions était attendu. Les stocks d'essence ont pour leur part reculé de 1,3 million de barils tandis que ceux des produits distillés, dont le fioul domestique, ont baissé de 1,6 million de barils. Ils étaient attendus respectivement en augmentation de 0,5 et en baisse de 1,50 million de barils.

L'or noir est soutenu par les tensions entre les démocraties occidentales et la Russie à propos de l'Ukraine.

* À fin janvier 2022, le nombre cumulé de défaillances d'entreprises sur un an (entre février 2021 et janvier 2022) s'élève à 27 792, a révélé la Banque de France dans une étude. Ce chiffre marque un recul du nombre de défaillances de 7% par rapport à celui enregistré entre février 2020 et janvier 2021. Ce recul s'observe pour la majorité des secteurs, y compris ceux les plus touchés par les mesures de restrictions liées à la situation sanitaire, dont notamment l'hébergement restauration (-31,2%), mais aussi l'industrie (-8%) et le commerce (-6,3%).

Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien - une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise - les chiffres de défaillances en début de 2022 restent globalement inférieurs à ceux observés en 2019 et 2020.

"Il n'y a pas à ce stade signe d'une vague de faillites à venir", ajoute la Banque de France.

* Le taux d'inflation au Canada a accéléré en janvier 2022 pour atteindre 5,1%, au plus haut depuis septembre 1991. Un chiffre qui ressort également au-dessus des attentes du marché (4,8%). Les défis liés à la pandémie de Covid-19 ont continué de peser sur les chaînes d'approvisionnement, et les prix de l'énergie sont restés élevés, a expliqué Statistics Canada. Les prix ont augmenté dans les huit composantes principales, notamment le logement (6,2 %), le transport (8,3 %), en grande partie en raison de la flambée des prix de l'essence (31,7 %), et les aliments (5,7 %).

Sans l'énergie, l'IPC a augmenté de 3,5 %, ce qui représente un ralentissement par rapport à la hausse de 3,8% enregistrée en décembre.

**SOCIETES**

* A la Bourse de Paris, Air Liquide a progressé de 2,7% grâce à des résultats 2021 solides.
* A l'opposé, Capgemini prolonge son repli (-2% ce soir ; -9% en une semaine).
* En hausse de 2,68% à 148,40 euros, Air Liquide a signé la plus forte progression du CAC 40. Le spécialiste des gaz industriels a dévoilé des résultats 2021 supérieurs aux attentes et des perspectives encourageantes. Le marché apprécie la capacité du fleuron industriel français à répercuter l'inflation du coût de l'énergie sur ses prix de vente. L'an dernier, son résultat net a grimpé de 8,9%, hors change, à 2,57 milliards d'euros malgré la persistance de la crise sanitaire et les fortes tensions inflationnistes liées notamment à la hausse significative des prix de l'énergie au second semestre.

Le résultat opérationnel courant atteint 4,16 milliards d'euros, en augmentation de 9,8% et de 12,7% à données comparables, ce qui est nettement supérieur à la croissance comparable des ventes de 8,2%, observe la société.

Air Liquide explique que cette performance reflète sa capacité à transférer rapidement dans les prix l'augmentation exceptionnellement forte et brutale des coûts de l'énergie au second semestre. Il s'agit également de la troisième année successive d'amélioration significative de la marge opérationnelle hors effet énergie après les performances de 2019 (+ 70 points de base) et 2020 (+ 80 points de base).

* ViacomCBS s'effondre de plus de 22% au S&P 500, à 27,94 dollars par action, après la publication de résultats trimestriels décevants, et l'annonce d'un changement de nom allant de pair avec une nouvelle stratégie d'accélération sur le streaming. Le géant des médias a en effet annoncé qu'il changeait dès aujourd'hui de dénomination, pour s'appeler Paramount Global, en référence au célèbre studio hollywoodien qui a également donné son nom au service de vidéo à la demande phare du groupe, Paramount+.

Cette stratégie d'accélération dans le streaming a d'ores et déjà un coût pour le groupe, même si celui-ci ne les rapporte pas spécifiquement. Toujours est-il que les investissements dans la création de contenu ont pesé sur le bénéfice par action du quatrième trimestre 2021: en effet, si celui-ci a bondi de 142% sur un an en données brutes, il a toutefois chuté de 75% à 26 cents, si l'on exclut les éléments exceptionnels. Un montant bien loin des 43 cents attendus.

* Nexans a terminé parmi les plus fortes hausses du SBF 120 avec une progression de 6,42% à 82 euros par action, dans la foulée de sa publication annuelle. Le spécialiste des câbles a en effet délivré des résultats 2021 légèrement au-dessus des attentes et a fait état de perspectives 2022 solides. Le résultat net du groupe a ainsi doublé pour s'établir à 164 millions d'euros, soutenu par l'augmentation du prix du cuivre, alors que le consensus rapporté par Invest Securities était de 161 millions.

Nexans a également souligné la grande qualité du carnet de commandes ajusté de l'activité Haute Tension Sous-Marine qui s'établit à 2,2 milliards d'euros, fait remarquer Invest Securities.

* La Française des Jeux (FDJ) a progressé de 2,97% à 37,84 euros par action, grâce à la publication de résultats annuels supérieurs aux attentes et au relèvement de ses perspectives 2025. L’opérateur de jeux d'argent et de paris sportifs en ligne vise désormais une croissance annuelle moyenne du chiffre d’affaires comprise entre 4 % et 5 % sur la période 2021-2025, ainsi qu’un taux de marge d’Ebitda à plus de 25 % en 2025.

Lors de son introduction en Bourse fin 2019, la FDJ avait dit tabler sur une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires comprise entre 3 % et 4 % et une marge d'Ebitda supérieure à 20 %.

Ce relèvement de perspectives est principalement attribuable à la croissance de l'activité digitale, dont les mises devraient représenter plus de 20 % des mises totales du groupe en 2025, soit un doublement par rapport à leur niveau de 2020.

* M6 a cédé 0,94% à 19,04 euros par action, se classant même en matinée parmi les plus fortes baisses du SBF 120. La groupe audiovisuel a été victime de prises de bénéfices après trois séances consécutives de hausse, malgré la publication hier soir de résultats annuels supérieurs au consensus. La Six a ainsi réalisé un bénéfice de 280,8 millions d'euros, un record, en hausse de 1,5% sur un an et de 63,4% sur deux ans, ainsi qu'un Ebita de 346,7 millions (+28%). Ce dernier chiffre est supérieur aux 335 millions attendus par le marché.

Alors que le projet de fusion avec TF1 suit son cours, M6 a déclaré que l'activité publicitaire resterait correctement orientée en ce début d'année 2022, sans donner plus de précisions, ceci dans un contexte sanitaire toujours incertain. Le groupe ajoute que la période électorale qui s'ouvre réduit traditionnellement la visibilité sur le marché publicitaire.

**ANALYSES**

* L’institut Rexecode sonne l’alarme. Dans une étude publiée mardi, elle montre que les parts de marché des produits français vendus dans la zone euro en particulier, et à l’étranger en général, ont reculé depuis le début de la pandémie. Entre 2019 et 2021, le déficit commercial des biens et des services s’est creusé de 27 milliards d’euros, c’est-à-dire de 1 point de PIB.

La hausse du prix de l’énergie ces derniers mois n’y est pas pour grand-chose. « En 2021, la facture énergétique est revenue à son niveau de 2019 », rappelle Emmanuel Jessua, directeur des études de Rexecode. Alors qu’en 2019, la part de marché des exportations françaises dans celles de la zone euro atteignait 13,9 %, celle-ci est tombée à 12,6 % en 2021. « On savait que la chute des parts de marché de la France était la plus prononcée des grandes économies de la zone euro depuis 2000, mais c’est aussi le cas depuis le début du Covid », tient à souligner Emmanuel Jessua.

Et l’explication qui veut que la spécialisation du tissu productif français, focalisé notamment sur l’aéronautique, lui ait porté préjudice pendant la pandémie, ne tient pas. Car, à l’exception des boissons et du cuir, liés à l’industrie du luxe, la France perd des points dans presque tous les secteurs. La pharmacie, l’agroalimentaire, le bois, la métallurgie ou encore les équipements voient leurs parts de marché reculer depuis 2019.

« Les difficultés sont plus générales et plus disséminées au sein de l’appareil productif français », pointe l’économiste de Rexecode. Les restrictions sanitaires ne sont pas non plus un facteur explicatif puisqu’elles n’ont pas été plus dures que chez nos voisins.

« C’est un phénomène inquiétant car nous retrouvons une pente comparable à celle que nous avions dans les années 2000 », alerte Emmanuel Jessua. Cela fait craindre une nouvelle glissade après une accalmie de plusieurs années.

La politique de l’offre menée par François Hollande, puis Emmanuel Macron, avait pourtant permis de stabiliser les parts de marché entre 2013 et 2019. En moins de dix ans, les prélèvements sur les entreprises ont été réduits de plus de 55 milliards d’euros en année pleine, avec les baisses de charges sociales, le recul de l’impôt sur les sociétés et des impôts de production, qui ne sont pas assis sur les bénéfices mais sur l’activité. Un effort sans précédent pour la compétitivité.

Pourquoi n’en voit-on pas les effets ? «La désindustrialisation est très forte en France et l’attrition du tissu industriel n’aide pas à rebondir vite. Ce sont des phénomènes qui sont très lentement réversibles, d’autant qu’ils entraînent une perte de compétences », explique Emmanuel Jessua.

Ainsi, la production industrielle française à la fin 2021 était 10 % inférieure à son niveau d’il y a vingt ans, selon Stéphane Colliac, économiste chez BNP Paribas. Pire, « les capacités de production sont aujourd’hui de près de 6 % inférieures à leur niveau de 2018 », indique-t-il dans une étude. Le quinquennat d’Emmanuel Macron n’aura pas permis d’inverser la tendance.

Reste alors la question : faut-il aller plus loin dans les baisses de prélèvements sur les entreprises ou miser sur d’autres mesures ? Comme le patronat le demande, pour Michel Didier, le président de Rexecode, il faut poursuivre la baisse des impôts de production pour regagner de la compétitivité. « C’est l’outil le plus rapide », plaide-t-il.

**L’AGENDA DU 17 février 2022**

**14h30 aux Etats-Unis**
Indice manufacturier de la Fed de Philadelphie en février
Inscriptions hebdomadaires au chômage
Permis de construire et mises en chantier en janvier